

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024 A 19 HEURES 30

**Membres Présents :** G. BASSET – S. BURGAT - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P. VIMONT - D. VIZIER

**Absents :** J.M. LAROCHE (procuration à Didier PAQUERIAUD) – Florence JOUANET (procuration à Dominique VIZIER).

**Secrétaire de séance :** Martine GOUEFFON

### Ordre du jour :

- ✚ Autorisation à donner au Maire pour la signature d'un contrat préliminaire de vente d'immeuble à construire (locaux commerciaux) avec EVOLEA (VEFA)

EVOLEA a lancé un projet de construction d'un ensemble immobilier le long de la place Théodore de Banville composé de locaux commerciaux en pied d'immeuble et d'espaces extérieurs d'une superficie de 807,92 m<sup>2</sup> et de 12 logements conventionnés s'élevant au-dessus des locaux commerciaux. La commune de Bessay souhaite acquérir les locaux commerciaux d'une superficie de 377.92m<sup>2</sup> (849 793.32€ HT) ainsi qu'un espace extérieur de 430m<sup>2</sup> (151 923.85€HT) soit un montant total de 1 001 717.17€ HT (1 202 060.60€ TTC) en VEFA (vente en état futur d'achèvement). Il convient d'autoriser le Maire à signer le contrat préliminaire avec EVOLEA.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Demande de garantie d'emprunt pour EVOLEA (Réhabilitation thermique de 31 logements)

EVOLEA va souscrire 1 prêt PAM d'une durée de 18 ans (taux d'intérêt actuariel annuel de 3.6%) d'un montant de 175 000.00 € auprès de la banque des territoires pour la réhabilitation thermique de 31 logements « Clos le comte » à Bessay sur Allier. Aussi, EVOLEA sollicite la commune pour accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 60 % du montant du prêt.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Intégration des futurs locaux commerciaux de la place dans le budget 33700 local commercial

Suite au projet d'achat de locaux commerciaux construits par EVOLEA, il convient pour la gestion de ces locaux de les intégrer au budget annexe déjà existant 33700 assujetti à la TVA intitulé local commercial afin d'y rattacher les dépenses et recettes qui seront générées par ces nouveaux commerces.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Modification du règlement de la salle polyvalente et de la maison des associations

Il est proposé de modifier le règlement des salles afin de responsabiliser les utilisateurs notamment sur le tri sélectif des déchets.

Salle polyvalente : Il sera demandé deux chèques de caution de 500€ en cas de dégradations et de 300€ pour le ménage et le tri des déchets.

Maison des associations : Il sera demandé deux chèques de caution de 300€ en cas de dégradations et de 200€ pour le ménage et le tri des déchets.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Actualisation des tarifs de l'accueil de loisirs du mercredi

Depuis le 01 janvier 2008, la commune a adopté le mode de tarification élaboré par la CAF pour la facturation de l'accueil du mercredi. La participation financière de la famille est fixée à un niveau proportionnel à sa capacité contributive. Les plafonds et planchers de ressources ayant évolué depuis la prise de délibération mettant en place cette tarification, il est proposé de réactualiser les tarifs.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Questions diverses

Didier PAQUERIAUD annonce que la demande de subvention CAF de 65 000€ pour la rénovation énergétique de la garderie et la renaturation des cours a été accordée. Le SDE a annoncé une baisse significative des coûts d'énergie pour 2025. Il y aura une réunion du Comité Inter Associatif le 21 novembre. Le nouveau règlement des salles sera présenté ainsi que la convention possible avec le SICTOM pour avoir des containers spécifiques pour les grandes manifestations. La cérémonie pour l'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 15 novembre au centre socio à 18h30. 20 invitations ont été distribuées.

Martine GOUEFFON annonce que le téléthon aura lieu le samedi 30 novembre, les cyclos feront leur circuit pour récolter les dons et la sarbacane organisera une animation au gymnase. Le samedi 7 décembre, l'association gymnique organise une randonnée au profit du Téléthon le même jour que le marché de Noël. Le repas de Noël élus employés aura lieu le 6 décembre. Mr DEON a donné son départ du logement rue André Messager. Il faudra réfléchir à la future destination de cet immeuble.

Bernard TRONCIN annonce les travaux de nettoyage du ruisseau de la Motte et le curage des fossés aux Garrauds et aux Dagnauds.

Le marquage au sol dans le bourg est en cours et il sera procédé à des changements de panneaux de signalisation.

Le portail du garage Martin a été motorisé et vandalisé moins de 24h après la pose.

L'entreprise Contoux est en train de terminer le placo de la boulangerie.

Lors de l'assemblée générale de la pétanque, la pose d'un escatrappe dans leur local a été demandée.

Michel SIMON a assisté à la 1<sup>ière</sup> réunion correspondant défense du mandat.

Il a eu des félicitations par rapport à l'entretien du cimetière. Avec Bernard TRONCIN, il a identifié les tombes en mauvais état pour prévoir un nouveau relevage de tombes.

Il annonce le concert de l'Indépendante samedi prochain à 18h.

Il a rencontré avec Bernard Troncin la fille de Mr Vincent pour l'achat d'une bande de terrain le long du Luzerai pour le projet de chemin piétonnier.

Philippine VIMONT a assisté à l'assemblée générale du tennis, situation financière satisfaisante et stabilité des effectifs.

Céline CHEVALIER a assisté au premier conseil d'école. Les effectifs sont de 102 élèves pour l'année 2024/2025. Les parents d'élèves ont été élus. Des réunions ont eu lieu avec SETTANTA et l'atelier Ginko pour le projet d'aménagement des cours d'écoles l'été prochain.

Dominique VIZIER fait le compte-rendu de l'assemblée générale du comité de gestion de la cantine, il y a une bonne situation financière et le nombre de repas est stable. Le repas de Noël aura lieu le 20 décembre à la salle des fêtes.

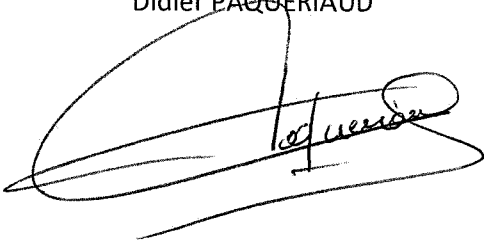
Elle a assisté à l'assemblée générale des cyclos, 24 adhérents, une sortie est prévue en juin dans le Puy de Dôme, certains feront le trajet en vélo.

Didier Paqueriaud, Martine Goueffon et Bernard Troncin ont organisé une première rencontre avec ASSEMBLIA pour une éventuelle délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la future crèche.

Séance levée à 22h46

Le Maire,

Didier PAQUERIAUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paqueriaud', with a large loop on the left side.

La secrétaire,

Martine GOUEFFON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Goueffon', with a large loop on the left side.